

Impôt sur le revenu—Loi

des interventions des divers partis de la Chambre, avec, cependant, un écrasant échec. J'invite le député qui a le droit de parole en ce moment à tenir compte de l'observation de son collègue de Mississauga-Sud.

M. Skelly: Monsieur le président, je me rends compte que mes remarques préliminaires ont été quelque peu longues, mais je tiens à rappeler au député que j'ai bel et bien fait allusion à l'impôt sur le revenu au début de mon discours. Toutefois, sérieusement parlant, j'en arrive rapidement au point principal de mon intervention. Je voudrais simplement signaler quelques-uns des services requis par la population qui doit gagner son pain. Nous discutons d'une mesure législative supprimant l'impôt dans un certain domaine d'une part, tandis que de l'autre nous voulons néanmoins assurer des services. J'arrive dans un instant à l'essentiel, mais je vous prie, monsieur le président, de vous montrer indulgent à mon égard en me permettant de poursuivre.

Je parlais de l'économie de la région et de la difficulté qu'éprouve le gouvernement pour ce qui est d'aider les habitants à la développer. Dans le cas qui nous occupe, il incombe au gouvernement de désigner cet aéroport. Le député de Burlington nous a longuement entretenus au sujet des petits commerçants. Qu'on me permette de signaler que les habitants de cette localité cherchent à favoriser l'établissement des petits commerçants qui créeraient de l'emploi dans la région. Il ne pourra en être ainsi sans cet aéroport et les sept entreprises déjà sur place disparaîtront.

Le problème se résume de la façon suivante: de l'autre côté de l'île, où ne vivent qu'une cinquantaine de personnes, un aéroport est déjà en chantier et le gouvernement envisage d'y affecter des fonds. Les 50 habitants de cette localité risquent fort de se rendre compte un jour que les faillites auront chassé tout le monde de la région. Nous sommes devant une situation où le gouvernement oblige les 1,200 habitants d'une île à se servir d'un aéroport qu'il subventionne mais qui est situé sur une autre île. L'hôpital se trouve sur l'île Campbell ainsi que le poste de la GRC, et on impose à toute la population les inconvénients que suscite ce système tout à fait inadapté.

Au début du mon propos, je ne voulais qu'aborder brièvement cette question. J'ai écouté les députés qui m'ont précédé parler de la petite entreprise dans leurs interventions. Maintenant que j'en ai jeté les bases, je poursuivrai plus tard et traiterai d'autres articles de la loi de l'impôt sur le revenu. Je vous remercie de votre indulgence, monsieur le président.

M. Siddon: Monsieur le président, j'ai remarqué, bien sûr, de quelle tolérance vous aviez fait preuve à l'endroit de mon préopinant. Je tâcherai de m'en tenir un peu plus à l'objet du débat dans mes commentaires sur les injustices et les difficultés que le régime fiscal fait subir à mes commettants. Je voudrais entre autres émettre quelques idées qui pourraient prendre la forme d'amendements au fur et à mesure que se déroule le débat article par article du bill C-54 en comité.

Cependant, je ne puis m'empêcher de noter, après avoir entendu mon préopinant, que nous avons en notre présence un parti qui semble demander au nom des petites entreprises qu'on leur fasse de meilleures conditions et qui prétend recommander au gouvernement de s'y intéresser d'avantage mais qui

nous dit en même temps que la jouissance du droit de propriété devrait être refusée . . .

M. Skelly: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. J'aimerais signaler au député qui a la parole que nous ne prétendons pas défendre la petite entreprise. Dans ma région, le gouvernement dont il faisait partie . . .

Le président: Le député de Richmond-Delta-Sud a la parole. Le député de Comox-Powell River a déjà eu l'occasion de prononcer un discours et il pourra en prononcer un autre plus tard s'il le désire.

M. Siddon: J'apprécie, monsieur le président, la latitude que vous avez permise à mon préopinant. Il est intéressant de noter que ce parti qui prétend préconiser un appui à la petite entreprise, est déterminé, de concert avec ses petits copains d'en face, à priver les Canadiens de la jouissance du droit de propriété. Ils savent parfaitement, à propos de la question sur laquelle la Chambre se penche actuellement et qui nous préoccupe tous, qu'on aurait pu dissiper les inquiétudes des provinces y compris de l'Île-du-Prince-Édouard, avec le même genre de restrictions ou de limitations qu'on en a prévu dans la résolution constitutionnelle pour un certain nombre de droits et de privilèges spéciaux qui ont été accordés.

Les conséquences de cette tendance à la nationalisation sur l'ensemble de notre pays et sur son économie me font peur également. Cela vise aussi le régime d'impôt sur le revenu. Si le NPD et ses petites amis arrivent à leurs fins, nous n'aurons même pas besoin d'un régime d'impôt sur le revenu. Nous pourrions nous passer de ce projet de loi fastidieux, le bill C-54, ainsi que de la loi de l'impôt sur le revenu, car personne ne gagnera de revenu. C'est le gouvernement central qui répartira les ressources du pays; personne ne recevra de salaire et on dispensera des faveurs aux amis du parti au pouvoir. C'est ainsi que cela fonctionne en Russie. J'y suis allé et je l'ai vu de mes propres yeux. Ceux que le parti communiste considère comme de bons travailleurs obtiennent toutes les faveurs alors que les autres vivent comme des serfs. Pas besoin de payer de l'impôt sur le revenu ou de se soucier d'une loi fiscale.

Avant de terminer, je voudrais citer une déclaration que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources aurait faite en Alberta au cours du week-end. Apparemment, il aurait déclaré:

«Les provinces ne sont pas propriétaires des ressources comme on est propriétaire de sa maison», a expliqué Lalonde à un groupe de Bonnyville. «Et les provinces ne sont pas propriétaires de leurs ressources comme la Libye et l'Arabie Saoudite.»

● (1630)

Il convient d'ajouter que les députés assis à ma gauche et ceux d'en face se font mille grâces à propos de la propriété privée. Je pourrais aller plus loin que la simple propriété des biens fonciers et parler de la propriété des entreprises, des maisons, des automobiles et de tous les biens de notre société. A mon avis, ces députés essaient d'instaurer un nouveau régime où la loi de l'impôt sur le revenu ne sera plus nécessaire et où il ne faudra plus passer de longues heures, comme c'est le cas aujourd'hui, à essayer de défendre les principes de la justice et de l'équité au nom des citoyens libres de ce pays ou du moins des citoyens qui se considéraient comme des hommes libres avant le présent débat constitutionnel.